

Contourner les murs

Un adulte infirme moteur cérébral assume chaque jour qu'il est handicapé, profondément croyant et homosexuel. Il tient à faire tenir les trois ensemble. Son orthophoniste raconte.

Joséphine Corbel

Orthophoniste

■ Je suis orthophoniste en libéral. Chaque semaine, je me rends dans un foyer de l'Association des Paralysés de France. Chaque semaine, depuis deux ans, j'y rencontre Mathieu. Lors de notre première rencontre, il a demandé que je l'aide pour être plus intelligible à l'oral, car Mathieu est amené à intervenir en public pour témoigner de son parcours.

Il m'a aussi demandé si je pouvais l'aider à écrire, en m'embarquant dans l'aventure de son livre – car Mathieu veut écrire un livre. Organiser ses pensées, taper sur les touches du clavier, se relire, se corriger... Tout cela prend du temps. Pour le moment, son projet est à l'état de témoignage, ou lettre ouverte comme il aime l'appeler. Mais à qui l'adresser? Comment se faire entendre?

Parce que je vois bien dans tout ce qu'il me demande, Mathieu, qu'il a envie de mieux s'exprimer, mais surtout envie de mieux se faire entendre.

Alors moi, je le suis et le guide dans ses rêves, je lui fais confiance, je nous fais confiance, même si on ne sait pas toujours où ça va nous mener.

Parfois je désespère, mais Mathieu, lui, il ne lâche jamais rien. Alors je me dis que je n'ai surtout pas intérêt de lâcher non plus.

Est-ce que tout ça ne serait pas un peu utopique? UtoQUOI? UTO... PRATIQUES!

Et si *Pratiques* était non seulement une revue de soin, mais aussi une revue qui soigne? Et si on disait que *Pratiques* devenait le haut-parleur de Mathieu, qu'il attend depuis si longtemps?

Je savais bien que fallait pas lâcher!

Voici le témoignage de Mathieu :

LETTRE DE MATHIEU C.

L'homme dynamique qui veut contourner les murs

Je m'appelle Mathieu, j'ai aujourd'hui 30 ans. Je suis né infirme moteur cérébral, le 23 mai 1985 à Toulouse, en même temps que mon frère jumeau, Benjamin, qui lui est décédé ce jour-là, étouffé par le cordon ombilical.

À l'âge de six ans et demi, j'ai eu un deuxième frère. Nous formons une petite famille soudée. Mes parents m'ont toujours beaucoup accompagné en

cherchant à ne pas m'enfermer dans le monde du handicap. J'ai ainsi pu m'ouvrir à d'autres milieux.

Je suis heureux d'être en vie.

Pour moi c'est Dieu qui a fait la terre ronde des hommes et des femmes.

Mais c'est là que ça se complique pour moi : parce qu'il n'y a pas d'un côté les hommes et de l'autre les femmes. Entre les deux, il y a plein de nuances.

À l'âge de 14 ans, j'ai traversé une période difficile au point de vouloir me suicider. Je pensais beaucoup à Benjamin et à la mort. J'étais en pleine adolescence. Je ne parvenais pas à être moi-même.

Mille questions trottaient dans ma tête.

Puis, je me suis dit « stop » : il fallait que je pense moins à mon frère jumeau pour aller mieux. Une manière de me libérer, de me prendre en main et de me construire, seul.

Ce sont alors les questions autour de ma sexualité qui sont apparues.

J'ai tenté à plusieurs reprises d'entamer des relations avec des filles, mais ça ne fonctionnait pas. Je me cherchais : un ange me disait « oui », un autre me disait « non ». Un autre chemin se présentait-il à moi? Et je me suis progressivement rendu compte que j'étais plutôt attiré par les garçons.

En tant qu'homosexuel, on se sent exclu de l'Église.

Pourtant, on vit dans la même société, qu'on soit handicapé ou valide. Il faudrait presque se faire tout petit, comme un ange ou une souris, pour rentrer dans l'Église. C'est pas écrit sur le front ce qu'on est. Et d'abord, Dieu nous aime comme on est, et c'est la richesse de ce monde! Non?

Mais comment assumer cela dans ma relation à Dieu et à l'Église? Comment évoquer ce sujet qui faisait pourtant partie des questions cruciales de ma vie? Les positions officielles de l'Église m'obligeaient à me cacher et à me mentir à moi-même et aux autres sur cette part importante de moi.

Avant je le vivais assez bien, le handicap et ma foi. Et aujourd'hui, avec mon handicap, la foi ET ma sexualité, même si cela reste parfois douloureux, j'accepte ces trois choses qui font ma personnalité et qui font celui que je suis maintenant. Et la foi est certainement ce qui m'aide au quotidien à unifier tout cela, dans la joie.

Lors de ma préparation à la confirmation, à 19 ans, un ami prêtre m'a particulièrement aidé à résoudre cette équation impossible.

Je me souviens d'un moment fort où je me sentais harcelé par cette question récurrente et j'ai demandé à Dieu une réponse: si je suis concerné, aide-moi à dire trois fois « oui ». Et j'ai pu prononcer ces « oui » sur mes lèvres, Dieu m'avait parlé par l'intermédiaire de mon corps fragile. Étais-je fou ? En tous les cas, j'ai pu ressentir une grande respiration, unique dans ma vie, comme si c'était la toute première fois.

La foi me donne aussi un élan de vie, un élan d'amour, un désir d'engagement sans cesse renouvelé. Je suis toujours à la recherche de davantage d'autonomie, de rencontres amicales et amoureuses, de projets porteurs et de dynamisme. J'ai ainsi pu faire partie du conseil de vie sociale de mon foyer, monter une association « Vivre le handicap à travers le rugby » ou encore être à l'initiative d'un groupe de prière.

Aujourd'hui, je veux témoigner de mon bonheur à être celui que je suis car, sans avoir encore toutes les réponses à mes questions, j'ai le sentiment d'avoir trouvé un véritable sens à ma vie. Cette force donnée par Dieu me pousse à vouloir faire quelque chose des réalités qui me caractérisent: aider les autres, en abolissant les différences apparentes. Je souhaiterais notamment participer à la réflexion autour du sujet, encore tabou, de l'affectivité des personnes handicapées. Comment peut-on aider les handicapés à vivre intégralement leur affectivité, leur sexualité, leur foi ou leurs passions au sens large ? J'ai connu un handicapé homosexuel qui est mort et avec qui je n'ai pas eu le temps de pouvoir échanger autant que j'aurais voulu. Mais j'en ai tiré la conviction qu'il fallait commencer par contourner le mur du silence, parler des choses en vérité, sans se cacher, sans avoir peur, cela peut sauver bien des vies ! Le petit homme que je suis a envie de crier jusqu'au bout de la terre qu'avec un peu de parole, d'entraide et d'attention à l'autre, on peut toujours s'en sortir ! ■

Soyez insoumis à l'Ordre !¹

Marie Kayser

Médecin généraliste

Ordre des médecins

Le manifeste du Mouvement d'Insoumission Ordinal Partiel, MIOP, vient d'être lancé par une centaine de médecins qui refusent l'obligation de cotisation à l'Ordre des Médecins.

Ils contestent le rôle et les prises de positions de celui-ci, tout particulièrement :

– **Le rôle de juridiction d'exception exercé par l'Ordre**, ce qui lui permet de retirer

à un médecin le droit d'exercer même si celui-ci n'est pas encore jugé par les tribunaux ordinaires.

Cela a été le cas pour le docteur Bonnemaïson inculpé d'homicide volontaire à la suite d'injections de produits létaux à des patients très proches de la mort. Celui-ci a été radié par l'Ordre avant tout jugement et reste interdit d'exercer, alors même qu'il a été acquitté lors du premier passage en assise et condamné lors de l'appel pour un seul cas à une amende et de la prison avec sursis.

– **L'instruction par l'Ordre des plaintes d'employeurs contre les médecins** qui attestent du lien entre travail et santé pour leurs patients. Ces plaintes concerneraient jusqu'à une centaine de médecins par an: médecins du travail, généralistes, psychiatres. L'Ordre a prononcé des condamnations pouvant aller jusqu'à six mois d'interdiction d'exercer.

Cela a été le cas récemment pour un médecin du travail qui était intervenue pour protéger deux salariées en grande souffrance suite à harcèlement sexuel. De plus, quelques jours après sa condamnation, elle s'est vue imposer par l'Ordre une expertise psychiatrique...

– **Les prises de position de l'Ordre :**

Contre le tiers payant généralisé obligatoire.

Contre la démarche de lanceur d'alerte du Docteur Irène Frachon dans le scandale du Médiator®.

Ils appellent les médecins à les rejoindre

– En signant le manifeste du MIOP.

– En n'envoyant à l'Ordre que la moitié de la cotisation accompagnée d'une lettre expliquant les raisons de cette insoumission. ■

*

1. Voir les sites du SMG (Syndicat de la médecine générale) et de l'ASMT (Association santé et médecine du travail).